

## **RAPPORT DE CHANGEMENT IMPORTANT**

Article 75 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario)  
Article 67 de la loi intitulée *Securities Act* (Colombie-Britannique)  
Article 118 de la loi intitulée *Securities Act* (Alberta)  
Article 84 de la loi intitulée *Securities Act, 1988* (Saskatchewan)  
Article 81 de la loi intitulée *Securities Act* (Nouvelle-Écosse)  
Article 76 de la loi intitulée *Securities Act, 1990* (Terre-Neuve)

### **1. Émetteur assujéti**

Bracknell Corporation  
Suite 1506, 150 York Street  
Toronto (Ontario)  
M5H 3S5

### **2. Date du changement important**

Le 14 février 2000

### **3. Communiqué de presse**

Un communiqué de presse a été publié à Toronto, en Ontario, le 15 février 2000 et est reproduit à l'annexe « A ».

### **4. Résumé du changement important**

Le 15 février 2000, Bracknell Corporation a annoncé que Parsons Electric Holdings, Inc. (« Parsons »), société membre du même groupe qu'elle, a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Sylvan Industrial Piping, Inc., de Sylvan Industrial Piping of Tennessee, Inc. et de Sylvan Industrial Piping of NJ, Inc. (« Sylvan »).

### **5. Description complète du changement important**

Bracknell Corporation a annoncé que Parsons a fait l'acquisition de la totalité des actions ordinaires de Sylvan, dont le centre d'opérations est situé à Détroit, au Michigan, et dont les activités sont situées au New Jersey et au Tennessee. Sylvan offre une vaste gamme de services mécaniques aux industries automobiles, sidérurgiques et pharmaceutiques.

La convention d'achat prévoit le paiement par Parsons aux actionnaires de Sylvan d'une contrepartie totale d'environ 18,25 millions de dollars américains au comptant à la clôture, la prise en charge et l'acquittement de dettes à la clôture d'environ 3,0 millions de dollars américains et le paiement d'une contrepartie conditionnelle d'un maximum de 5,0 millions de dollars américains payable si le bénéfice d'exploitation annualisé avant intérêts et impôts (« BAII ») enregistré par Sylvan et d'autres montants exclus sont supérieurs à un BAII de base au cours des 36 prochains mois.

### **6. Application du paragraphe 75 (3) de la Loi sur les valeurs mobilières (Ontario) ou des dispositions équivalentes**

Sans objet.

7. **Renseignements omis**

Sans objet.

8. **Haut dirigeant**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec John R. Naccarato, conseiller juridique et secrétaire, au (416) 360-4105.

9. **Déclaration du haut dirigeant**

Le texte qui précède constitue une divulgation exacte du changement important dont il est question aux présentes.

FAIT à Toronto, en Ontario, le 22 février 2000.

**BRACKNELL CORPORATION**

Par (signé) « John R. Naccarato »  
Nom : John R. Naccarato  
Titre : Conseiller juridique et secrétaire

## ANNEXE A

### Pour diffusion immédiate

**BT : BRK**

*Tous les montants sont en dollars américains.*

### **Bracknell fait l'acquisition d'une importante société américaine de services mécaniques et accroît sa présence dans les marchés de l'automobile et de l'acier.**

**Toronto (Ontario), le 15 février 2000** Bracknell Corporation a annoncé aujourd'hui qu'elle a acquis Sylvan Industrial Piping, Inc., fournisseur de premier ordre dans le secteur des services mécaniques.

Société dont le centre d'opérations est situé à Détroit, au Michigan, Sylvan offre, par le biais d'activités au New Jersey et au Tennessee, une vaste gamme de services mécaniques aux secteurs de l'automobile et de l'acier et a désormais la possibilité de fournir des services à l'industrie pharmaceutique.

« Cette transaction donne de la valeur à nos actions et constitue une étape essentielle à notre stratégie en vue de devenir une société de services d'infrastructures d'installations qui constitue un chef de file en Amérique du Nord », affirme Paul D. Melnuk, président et chef de la direction.

Avec près de cinq décennies d'expérience et un rendement antérieur exceptionnel dans le service à la clientèle, Sylvan est certifié ISO 9002 et est tout récemment devenue la première société de services mécaniques aux États-Unis à recevoir le statut Q1 de la Ford Motor Company.

Sylvan offre des services mécaniques essentiels, y compris des systèmes de tuyauterie industrielle et des installations de machines, et exerce d'autres activités relatives à la tuyauterie industrielle et commerciale dans les secteurs de l'automobile, de l'acier, de la pétrochimie, des produits pharmaceutiques et des centrales électriques. Sylvan enregistrera des produits d'exploitation de plus de 60 millions de dollars américains.

« L'acquisition accroît nos moyens dans les secteurs en expansion de l'automobile et de la sidérurgie et établit de bonnes bases dans le centre d'activités majeur du secteur de l'automobile, situé à Détroit », affirme M. Melnuk. « Nous sommes particulièrement heureux d'attirer une société qui offre à la fois une expertise technique exceptionnelle et une réputation d'établissement et de maintien de relations à long terme fructueuses avec ses clients, lesquelles sont fondamentales à la croissance. »

Bracknell Corporation est un fournisseur qui domine le marché des services d'infrastructures d'installations à valeur ajoutée pour des entreprises de l'ensemble de l'Amérique du Nord. Bracknell sert des clients dans les secteurs de l'automobile, de la sidérurgie, de la technologie, des télécommunications, des jeux, du commerce, de l'énergie et des pâtes et papiers au Canada, aux États-Unis et à l'étranger. Les actions de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole BRK.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

#### Épargnants

Joe Ruffo

Directeur de l'expansion de la société

Téléphone : (416) 360-4105

Télécopieur : (416) 362-3290

Courriel : investor-relations@bracknell.ca

#### Médias

Laurie Ludwick

Conseillère en communications

Téléphone : (416) 360-4105

Télécopieur : (416) 362-3290